

Les licences professionnelles résistent à la crise

Dans une période de transition (fin 2007, début 2009) où les premiers effets de la crise économique commencent à apparaître, les diplômés de licence professionnelle 2007 entrés sur le marché du travail demeurent relativement protégés : les principaux indicateurs restent stables (taux de chômage, taux de poursuite d'études, salaires, durée d'accès au premier emploi) et les conditions d'emploi ne se sont pas sensiblement dégradées.

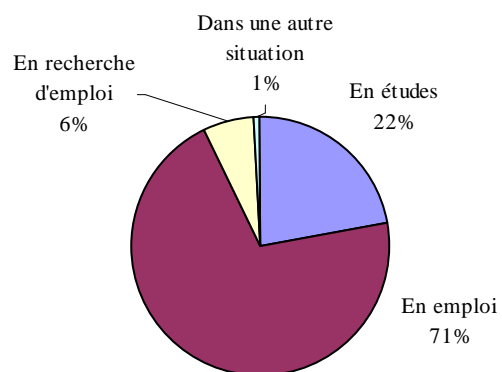
71 % des diplômés occupent un emploi

Dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme, la grande majorité (77 %) des diplômés 2007 de licence professionnelle ont choisi la vie active. La plupart occupent un emploi (71 %) et 6 % en recherchent un. Au total, le taux de chômage s'élève à 8,4 %. La hausse du taux de chômage (+ 1 point) par rapport à la promotion 2006 est toutefois relativement modérée compte tenu du contexte de crise (cf. l'encadré « *un marché du travail morose* »).

Un peu moins du quart des diplômés sont en études au moment de l'enquête. La plupart d'entre eux (85 %) poursuivaient déjà leurs études immédiatement après leur licence ; les autres reprennent leurs études après une période de vie active.

Enfin, 1 % des diplômés sont inactifs (7 personnes); toutefois la moitié d'entre eux entreprennent des démarches pour créer leur entreprise.

Situation en février 2009 des diplômés 2007



Source : Enquête licence professionnelle, UPE-MLV, 2009

Méthodologie

Cette étude porte sur l'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle ayant obtenu leur diplôme à l'issue de l'année universitaire 2006-2007.

Les diplômés ont été contactés par téléphone, de manière exhaustive, en février 2009, soit en moyenne 18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, afin de leur soumettre un questionnaire. Les informations collectées ont été complétées par celles contenues dans Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'UPE-MLV.

Parmi les 946 diplômés en 2007, 792 ont participé à l'enquête, soit un taux de réponse de 84 %. Les non répondants ne diffèrent pas significativement des répondants quant à leurs caractéristiques socio-démographiques et à leur cursus antérieur. Les résultats de cette étude peuvent donc être étendus à l'ensemble des diplômés.

De bonnes conditions d'emploi

Les diplômés 2007 se sont insérés relativement rapidement : ils ont mis en moyenne 2,4 mois pour accéder à leur premier emploi et les trois quart ont mis moins de 3 mois pour accéder à leur premier poste. Evidemment, les diplômés ayant prolongé leur parcours de formation d'un an ont un temps d'accès sensiblement plus long (en moyenne 10,4 mois contre 2,1 mois, soit 8,3 mois de plus). Si le temps d'accès à l'emploi des diplômés est rapide, c'est en partie parce que nombreux sont les étudiants recrutés dans l'entreprise où ils ont effectué leur stage ou leur apprentissage (43 %). Si l'expérience acquise durant la licence professionnelle est le meilleur moyen pour accéder à un emploi, loin devant les candidatures spontanées ou les réponses à une annonce, près de 70 % des diplômés pensent que leur licence professionnelle a eu un rôle assez, voire très important pour obtenir leur emploi.

Le premier salaire¹ s'élève en moyenne à 1 565 euros ; la moitié des salariés ont perçu un premier salaire compris entre 1 300 euros et 1 800 euros. Au moment de l'enquête (en février 2009), le salaire moyen atteignait 1 768 euros. Toutefois, la fourchette des salaires ne s'est pas resserrée : la moitié des salaires se situent dans un éventail allant de 1 450 euros à 2 000 euros, soit une différence de 550 euros (contre 500 euros pour le salaire à l'embauche). Ces éléments ne permettent pas de conclure sur l'évolution des rémunérations : d'une part parce qu'un certain nombre de diplômés ont occupé plusieurs postes (34 %) et ont donc pu revaloriser leur salaire en changeant d'emploi (en moyenne + 197 euros entre leur premier salaire et leur salaire en février 2009 contre + 178 euros pour ceux n'ayant occupé qu'un seul poste) et d'autre part parce que l'ancienneté dans un poste est relativement variable d'un diplômé à un autre.

Plus de 8 diplômés sur 10 occupent des emplois stables : 72 % ont signé un CDI et 11 % sont fonctionnaires. La plupart de ces derniers (51 personnes parmi 59) sont diplômés de la licence professionnelle *Santé – Management dans les systèmes de santé*, diplôme qui représente une partie d'une formation de cadre de santé. Ces 51 fonctionnaires avaient déjà intégré la fonction publique avant d'obtenir leur licence professionnelle.

La situation de 15 % des salariés est moins stable puisqu'ils ont signé des contrats courts. Pour les deux tiers d'entre eux, ils s'agit même de situations relativement précaires (CDD de moins de 6 mois, contrat d'intérim, vacations horaires...). Au total, les diplômés connaissant une période de précarité représentent 10 % des diplômés en emploi.

Enfin, 3 % des diplômés sont indépendants : la moitié travaillent en tant que free lance et l'autre moitié ont créé leur entreprise.

Quasiment la totalité des diplômés travaillent à temps complet (97 %), toutefois les diplômés en situation de précarité sont plus souvent à temps partiels (13 %).

Au moment de l'enquête, 57 % des diplômés occupent des emplois qui relèvent de la catégorie des professions intermédiaires, selon la nomenclature de Professions et catégories sociales (PCS) de l'INSEE et 28 % occupent des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures. Néanmoins, 13 % des diplômés semblent être déqualifiés dans la mesure où ils occupent des postes d'employés ou d'ouvriers.

Ainsi, 80 % des diplômés en emploi estiment que les missions qui leur sont confiées correspondent à leur niveau d'études et 68 % jugent que les enseignements de licence professionnelle correspondent aux compétences nécessaires dans leur emploi.

Les diplômés de licence professionnelle 2007 connaissent de bonnes conditions d'emploi, en tout cas tout à fait comparables à celles des dernières promotions de diplômés. En effet, même si au moment de l'enquête le marché du travail était morose, les diplômés 2007 sont entrés dans la vie active à une période qui ne connaissait pas encore la crise.

D'ailleurs, si le taux de chômage a augmenté d'un point, il reste finalement assez faible par rapport à celui des jeunes de moins de 25 ans (20 %). De plus, les diplômés ayant fait le choix de la vie active sont 7,5 % à rechercher un emploi contre 22,2 % pour ceux ayant prolongé leur parcours de formation d'un an.

Un marché du travail morose

Les diplômés de licence professionnelle débutent leur carrière professionnelle dans un contexte relativement difficile : l'emploi salarié en France métropolitaine a reculé de 0,5 % entre décembre 2007 et décembre 2008. De même, au cours de la même période, le nombre d'offres d'emploi proposées au Pôle emploi a baissé de 24,1 %, baisse encore plus sensible pour les emplois durables (- 30,2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A)¹ recensés a augmenté de 22,1 % entre mars 2008 et mars 2009, hausse de 35,8 % pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans. En Ile-de-France, si la situation est légèrement moins dégradée, les tendances vont dans le même sens : le nombre de demandeurs d'emploi a crû de 13,8 %, celui des demandeurs de moins de 25 ans de 26,6 %. En décembre 2008, le taux de chômage s'établit à 7,5 %. S'il est relativement stable (+ 0,3 point) par rapport à décembre 2007, il augmente de 2,1 points pour les actifs de moins de 25 ans pour atteindre 20,4 %.

¹ Demandeurs d'emplois inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
Source : DARES

¹ Salaire net mensuel, primes comprises pour les salariés en France à temps complet.

Situation des diplômés des 5 dernières promotions 18 mois après la licence professionnelle

	Diplômés 2003	Diplômés 2004	Diplômés 2005	Diplômés 2006	Diplômés 2007
Vie active (%)	81	73	76	77	77
Poursuite d'études (%)	17	26	24	22	22
Taux de chômage (%)	11	10	7	7	8
Emploi stable (%)	75	75	83	84	83
Salaires net médian	1 517	1 500	1 600	1 600	1 680

Sources : Enquête licence professionnelle 2009, 2008, 2007, 2006 et 2005

Des débouchés dans le secteur privé essentiellement

La plupart des diplômés de licence professionnelle travaillent dans le secteur privé (81 %). Ils sont peu nombreux à s'être insérés dans la fonction publique (14 %) ou encore dans le secteur associatif (4 %). De plus, les salariés du secteur associatif travaillent très fréquemment dans de petites structures (62 % dans des associations de moins de 50 salariés contre 40 % des salariés en entreprise). A l'inverse, 44 % des salariés en entreprise exercent dans des entreprises de plus de 200 salariés (contre 24 % de ceux travaillant en association).

La grande majorité des salariés travaillent en Ile-de-France (73 %) et notamment à Paris (25 %). Seuls 12 % des emplois sont localisés en Seine-et-Marne. D'ailleurs 70 % des diplômés travaillant en Seine-et-Marne sont originaires de cette région². De même, 64 % des diplômés travaillant en province sont retournés dans leur région d'origine, voire dans leur département d'origine (45 %). Les franciliens sont guère mobiles : 73 % sont restés en Ile-de-France.

Meilleure insertion des apprentis ?

Les étudiants ayant obtenu leur licence en apprentissage ou en contrat de professionnalisation semblent connaître un meilleur début de carrière que ceux l'ayant obtenu en formation initiale « classique ». D'une part, ils sont plus souvent recrutés à l'issue de leur alternance : 50 % contre 30 %. D'autre part, ils perçoivent de meilleures rémunérations à l'embauche (en moyenne 1 520 euros contre 1 404 euros). Toutefois, ils ne conservent pas leurs avantages très longtemps : 18 mois après l'obtention de la licence, les conditions d'emploi des apprentis et des contrats de professionnalisation ne diffèrent pas significativement de celles des autres étudiants de formation initiale. Finalement, les avantages des apprentis et des contrats de professionnalisation sont moins dus au mode de formation, qu'au fait qu'ils se positionnent sur des secteurs d'activité qui recrutent, ou tout du moins des entreprises qui ont un besoin de main d'œuvre. De plus, ils peuvent valoriser leur expérience de l'entreprise lors de recrutements.

Les diplômés ayant obtenu leur licence professionnelle sous le régime de la formation continue connaissent de meilleures conditions d'emploi que les autres diplômés : salaires plus élevés (2 121 euros contre 1 678, soit une différence de plus de 400 euros), postes plus souvent à responsabilités (65 % de cadre et professions intellectuelles supérieures contre 18 %), moins de déqualification (5 % d'employés ou ouvriers contre 15 %), situation plus stable (89 % de CDI ou fonctionnaire contre 81 %). D'ailleurs les diplômés de formation continue sont beaucoup plus fréquemment fonctionnaires (44 % contre 1 %). Ceci n'a rien de surprenant dans la mesure où, pour ces diplômés, l'après licence professionnelle ne correspond pas à une phase d'insertion professionnelle mais plutôt à une évolution professionnelle. D'ailleurs, pour certains, la licence valide par un diplôme une carrière ascendante (infirmière faisant déjà fonction de cadre de santé, par exemple).

Les diplômés de licence professionnelle

Les diplômés de licence professionnelle ont obtenu leur diplôme majoritairement en formation initiale : les diplômés de formation continue ne représentent que 15 % des diplômés ; 47 % d'entre eux ont obtenu la licence professionnelle *Santé – Management dans les systèmes de santé*, licence professionnelle intégrée à un cursus plus large de cadre de santé.

47 % des diplômés ont effectué leur licence par la voie de l'apprentissage et 9 % sous contrat de professionnalisation. 30 % des étudiants ont validé leur licence de façon « classique ».

La grande majorité des diplômés étaient titulaires d'un BTS (56 %) ou d'un DUT (23 %) lorsqu'ils ont intégré la licence professionnelle. D'ailleurs, la plupart d'entre eux se sont inscrits en licence professionnelle dans la continuité de leur bac+2 (81 %). Les titulaires de BTS ou DUT sont plus souvent apprentis ou sous contrat de professionnalisation pendant leur licence professionnelle que les autres (63 % contre 22 %).

Les étudiants en apprentissage ou sous contrat de professionnalisation ont effectué un stage plus long que les autres étudiants de formation initiale (en moyenne 25 semaines contre 15 semaines).

² En considérant le département du bac comme référence.

22 % des diplômés poursuivent leurs études

Dix-huit mois après l'obtention de leur licence, 22 % des diplômés sont inscrits dans une formation : 85 % d'entre eux n'ont jamais interrompu leur parcours de formation depuis la licence et 15 % reprennent leurs études après une année sur le marché de l'emploi. Ces derniers représentent 4 % des diplômés ayant fait le choix de la vie active immédiatement après la licence professionnelle.

Néanmoins, plus de la moitié (55 %) des diplômés en formation en 2008-2009 sont intégrés au monde de l'entreprise : 41 % sont apprentis et 14 % bénéficient d'un contrat de professionnalisation. Les diplômés ayant choisi la voie de l'apprentissage ou du contrat de professionnalisation pendant la licence continuent majoritairement dans cette voie (74 %) en 2008-2009. En revanche, ceux ayant obtenu leur licence professionnelle de manière « classique » sont moins nombreux (31 %) à se tourner vers l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.

23 % de poursuite d'études immédiatement après la licence

Immédiatement après l'obtention de leur licence professionnelle, un peu moins du quart des étudiants (23 %) se sont inscrits dans une formation. Cette poursuite d'études s'inscrit dans la continuité de leur parcours puisque seuls 10 % d'entre eux ont recherché un emploi avant de s'inscrire.

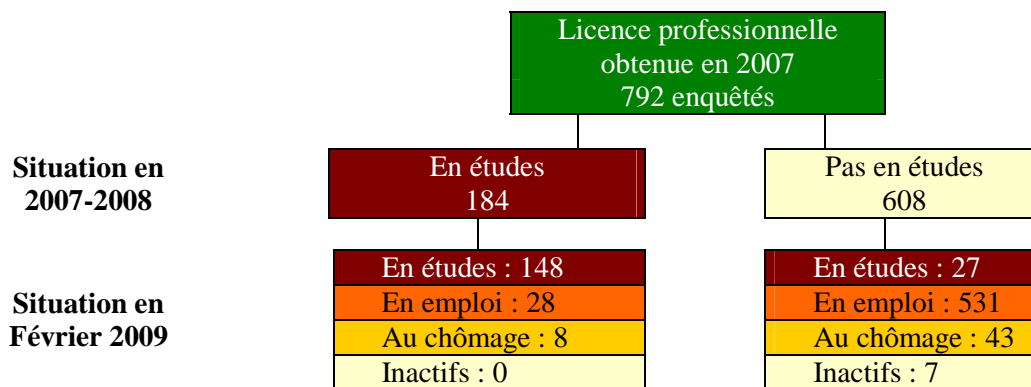
La moitié des étudiants ont choisi de poursuivre en master, dont 48 % à l'UPE-MLV, et 21 % se sont orientés vers des diplômes de commerce.

89 % des étudiants ont validé cette année de formation ; les étudiants de master sont un peu plus fréquemment en réussite (94 %).

A l'issue de cette année de formation, 80 % des étudiants poursuivent leurs études, en particulier ceux ayant validé leur année (83 %). Les étudiants en échec sont plus partagés : 57 % se réinscrivent et 43 % se dirigent vers le marché de l'emploi.

Finalement, en cumulant les diplômés en poursuite d'études immédiatement après la licence et ceux en reprise d'études en 2008-2009, ce sont 27 % des diplômés qui se sont inscrits dans une formation au moins une année. Là non plus, il n'y a pas d'effet crise : les poursuites ou reprises d'études ne sont pas plus nombreuses que l'année dernière.

Parcours des diplômés de licence professionnelle de l'UPE-MLV



Source : Enquête licence professionnelle, UPE-MLV, 2009

Pour aller plus loin

DARES

Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre 2008 : la dégradation du marché du travail s'accroît
DARES, Premières informations, premières synthèses n°18.3, avril 2009.

DARES

Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par pôle emploi en mars 2009
DARES, Premières informations, premières synthèses n°18.1, avril 2009.

OFIPE résultats

Bonne insertion pour les licences pro 2006
Université Paris Est - Marne-la-Vallée, OFIPE, n°90, mai 2008.